



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-20364-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.447**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : VIE ETUDIANTE - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES -  
EXERCICE 2012**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jacques AGOPIAN à M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Yannick DECARA donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Jeunesse et Vie Etudiante  
Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 10/04/12

-----

**RAPPORTEUR** : M. Yannick DECARA

**Politique Publique** : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

**OBJET** : VIE ETUDIANTE - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES -  
EXERCICE 2012 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'association « Action Solidarité Communication » est une association étudiante dont l'objet est à visée durable. Ainsi l'association promeut et favorise le contact entre les étudiants du Master 2 « Intelligence économique et Information stratégique » et les entreprises, associations, ONG, institutions sur les domaines de l'humanitaire, du développement de la culture, du commerce équitable...

A ce titre, chaque année, cette association propose de nombreuses animations en direction des étudiants sur des thèmes mêlant interculturalité, humanitaire et permet ainsi aux étudiants de découvrir d'autres cultures et/ou de s'engager sur de grandes causes.

Cette année, parmi les animations portées par l'association, nous avons souhaité lui apporter le soutien de la Ville sur les manifestations suivantes :

« les rencontres afro-caribéennes »: sur deux jours autour de stands d'animation tenus par les représentants des associations caribéennes, il sera proposé aux étudiants des conférences historiques et anthropologiques mais aussi un repas et une découverte de la culture de cette région par la mise en place d'ateliers de danse. Une soirée clôturera ces deux jours.

« La journée internationale de la femme » : cette journée, en écho à la manifestation internationale du même nom, sera l'occasion de mettre en valeur la femme au travers d'exposition-concours, de parler des femmes via des micros trottoir, une pièce de théâtre et une conférence débat sur le thème « Combats de femme ». Une course en talon, un concert du groupe féminin « Isaya » et une soirée Ladies'night compléteront l'offre de cette journée.

<b>Association</b>	<b>Dotation 2009 en euros</b>	<b>Dotation 2010 en euros</b>	<b>Dotation 2011 en euros</b>	<b>Exercice 2012</b>
Action Solidarité Communication (ASC) « Rencontres afro- caribéennes»	0	0	0	<b>300</b>
Action Solidarité Communication (ASC) « Journée internationale de la femme »				<b>700</b>
<b>Total</b>	0	0	0	<b>1 000</b>

Cette attribution a été soumise à la Commission d'analyse en date du 21 février 2012

Aussi, Mes chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à l'association Action Solidarité Communication (ACS) deux subventions exceptionnelles, l'une d'un montant de 300 euros pour les « rencontres afro caribéennes », l'autre de 700 euros pour la « journée internationale de la Femme ».
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget 2012 sur la ligne 9223 6748 1225 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.447 - VIE ETUDIANTE - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES -  
EXERCICE 2012**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 54</b>
<b>Présents</b>	<b>: 45</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 54</b>
<b>Pour</b>	<b>: 54</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**